

## Conseil municipal du 10 avril 2026 18H30

### Étaient présents :

Madame La Maire : Olivia MONS, préside la séance.

Mesdames les conseillères municipales et Messieurs les conseillers municipaux par ordre alphabétique : Agnès CORTINOVIS ; Christian FAUCHON (1er adjoint) ; Marie Jo GOYET (2e adjointe) ; Alexandre MAZUIR (3e adjoint) ; Brigitte MOLARD ; Sophie MORETEAU ; Josette POTHIER ; Pascal ROSSIGNOL ; Sylvain ROY

### Absent excusé :

Boris SCHMITT donne pouvoir à Josette POTHIER

Le quorum étant atteint, le Conseil peut se tenir et délibérer valablement.

**Secrétaire de séance** : Marie Jo GOYET

**Le prochain conseil municipal est programmé le 24 avril 2026 à 18h30.** Pour mémoire, ce conseil est important notamment parce que le Conseil votera le budget, qui doit être voté avant le 30/04.

Le PV de la dernière réunion du Conseil Municipal est validé à l'unanimité du conseil municipal.

## ORDRE DU JOUR

### 1. Annulation de la délibération – Commission d'appel d'offres

Madame la Maire informe le Conseil municipal que cette délibération est entachée d'irrégularité car le Maire préside cette commission et n'en est pas membre comme indiqué. De plus, elle est facultative.

→ **Décision : le conseil municipal annule la délibération sur la commission d'appel d'offres à l'unanimité**

### 2. Adhésion au Comité National d'Action Sociale (CNAS)

Le Conseil examine l'adhésion au Comité National d'Action Sociale, organisme créé en 1967 offrant des prestations sociales aux agents territoriaux.

Le coût annuel est fixé à 224 €, avec un prorata de 1/3 pour la période de septembre à décembre 2026. Il est proposé d'en faire bénéficier le personnel en place au 1er septembre.

La délibération doit être conforme à celle notifiée dans le mail du 19 février.

□ **Décision : Le Conseil municipal délibère à l'unanimité pour valider l'adhésion et son financement.**

### 3. Subventions aux associations et organismes pour 2026

L'ANACR (Association des Anciens Combattants et amis de la Résistance) sollicite

le Conseil pour une subvention exceptionnelle pour la rénovation des stèles dans le cadre des commémorations du 80ème anniversaire de la Libération. Il est proposé d'accorder 100€ à cette association.

□ **Décision : Le Conseil municipal approuve cette subvention de 100 euros à l'unanimité.**

#### **4. Participation du Comité des Fêtes pour 2026**

---

En préambule, Madame la Maire informe de sa démission du conseil collégial du Comité des fêtes à la date de son élection. Il est mentionné que 2 conseillères font partie du Conseil collégial du Comité des Fêtes et ne prendrons pas part aux discussions.

Le Comité des fêtes verse actuellement :

- 250 € pour la location du local et les fluides
- 90 € pour la rémunération de l'agent technique (transport de matériel – Saint-Roch)
- règle le tarif de location de la salle communale lors de toutes les manifestations lucratives au-delà de deux par an.

Considérant que le comité des fêtes anime le village par de multiples manifestations au bénéfice des administrés et pour l'image du village, il est proposé de ne plus demander de subsides au Comité des Fêtes mais de formaliser les relations via une convention précisant les modalités de mise à disposition (locaux, matériel, personnel).

Une vérification auprès de l'assurance doit être réalisée concernant la mise à disposition de l'agent technique.

→ **Décision : le Conseil municipal par 9 voix pour et 2 abstentions:**

- **Approuve le principe d'une convention**
- **Décide de remplacer les flux financiers actuels par une convention détaillée**
- **Indique que cette convention sera soumise au vote lors d'un prochain conseil**

#### **5. Représentation à l'EPAGE (Établissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau)**

---

Présentation de l'EPAGE, en charge de la gestion de la Seille et de ses affluents (110 km).

Pour information : La mairie de La Truchère a demandé une étude sur le raccordement de la « Vieille Seille » à la Seille principale ; la réponse est en attente. De plus, l'EPAGE a été sollicité sur la problématique des perrés.

Désignations des représentants à l'EPAGE :

- **Titulaires** : Alexandre Mazuir, Christian Fauchon
- **Suppléants** : Sylvain Roy, Sophie Moréteau, Brigitte Molard

→ **Décision : Le Conseil municipal approuve à l'unanimité ces désignations.**

## **6. Révision des documents de location de la salle communale**

---

Agnès Cortinovis, déléguée titulaire à la salle communale présente les différents documents qui la location de la salle communale. Ils sont en cours de révision en vue d'une harmonisation.

Il est proposé de ne pas augmenter les tarifs en 2026.

En revanche, il est proposé une augmentation :

- pour le Supplément chauffage (15 septembre – 15 avril) : 40 € / jour ( au lieu de 35€)
- Pour la caution : 200 € (au lieu de 100 €)

Autres mesures :

- Étude de l'achat d'un meuble pour stockage de la totalité de la vaisselle mise à disposition dans la salle communale pour simplifier la manutention. Il est rappelé qu'il ne peut y avoir de location de l'espace « cuisine ».
- NB : Pour acheter du matériel de nettoyage : il faut demander un bon de commande au secrétariat)

→ **Décision : Le Conseil municipal approuve à l'unanimité ces modifications.**

## **7. Identification des commissions communales et désignation des représentants**

---

Madame la Maire propose de regrouper certaines des commissions permanentes de la mandature précédente et de prévoir si nécessaire des commissions temporaires (resserrées ou élargies).

Elle propose également de supprimer la commission des finances, le budget étant élaboré par la Maire et les adjoints et discuté en conseil municipal. Cependant, si un conseiller ou conseillère est intéressé(e) pour participer à cette élaboration, il ou elle est bienvenu.

Création de trois commissions permanentes, pilotées par les adjoints concernés :

- Bois, Plantations et Seille/Saône (relation ONF et VNF, fleurissement, vannages)
- Aménagements et travaux (voirie, relations bureau d'études et Sydesl, urbanisme)

- Vie locale (mobilité, lien social, communication)

**Madame la Maire est membre de droit de toutes les commissions.**

Des questions sont posées sur le rôle et l'intérêt des commissions. Ces commissions sont là notamment pour préparer le travail en Conseil.

**Désignation des représentants :**

- **Commission Bois, plantations, Seille et Saône** : Christian Fauchon, Sylvain Roy, Agnès Cortinovis, Sophie Moréteau, Pascal Rossignol.
- **Commission Aménagements et Travaux** : Alexandre Mazuir, Boris Schmitt, Josette Pothier, Brigitte Molard
- **Commission Vie Locale** : Marie-Jo Goyet, Sophie Moréteau, Christian Fauchon, Josette Pothier.

**→ Décision : Le Conseil valide à l'unanimité la composition de ces trois commissions.**

## **8. Budget Prévisionnel 2026**

---

Le budget a fait l'objet de questions précises sur plusieurs lignes.

**Présentation des principales orientations :**

- Enfouissement des réseaux (rue Maison Blanche)
- Aménagement d'une douche (logement de la cure)
- Schéma d'assainissement
- Travaux sur les vannages
- Pompage du puits des lagunes
- Nettoyage des fossés
- Aménagement d'espaces de loisirs (pétanque, jeux)
- Installation de distributeurs de sacs canins (budget estimé : 1 000 €)
- Achat de pièges à frelons asiatiques
- Actions participatives (nichoirs)
- Création d'une ligne culture (mise en œuvre d'un travail autour de la mémoire)

**Point d'attention** : Les travaux sur les perrés ne feront pas l'objet d'une ligne budgétaire pour 2026 : une nouvelle étude est nécessaire, avec recherche de subventions et coordination de l'EPAGE, la VNF et d'autres parties prenantes.

Le Conseil indique qu'il valide la possibilité d'ajouter une ligne d'emprunt possible pour équilibrer le budget.

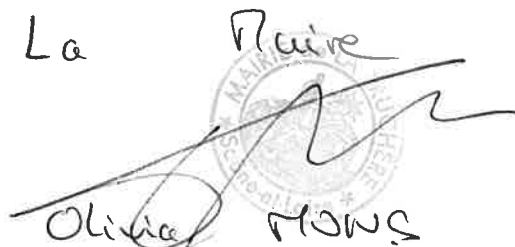
## 9. Questions diverses

---

- Réunion des élus du département le 30 avril : madame la Maire sera présente. Sophie Moréteau est intéressée pour y participer également.
- Information sur la circulaire du Premier ministre concernant les commémorations de la mémoire de l'esclavage, deux journées au niveau nationales sont prévues les 10 et 23 mai. Le premier ministre via le Préfet invite les collectivités à se saisir de ces dates, a minima pour pavoiser les bâtiments communaux et le monument aux morts aux couleurs du drapeau français.
- Il est prévu l'achat d'un drapeau européen (obligatoire) pour la commémoration du 9 mai, journée de l'Europe.
- Sécurité électrique : Vérification de l'ensemble de la sécurité électrique de la commune par la société APAVE. Alexandre Mazuir se charge d'étudier les rapports et de solliciter un devis pour d'éventuels travaux.
- Invitation à l'inspection de la communauté de brigade de la gendarmerie de Tournus le 7 mai à 14h30 au Palais de Justice. Olivia Mons et Alexandre Mazuir représenteront la commune.
- Proposition de participation à Université des Maires :
  - ✓ 7 mai : Sennecey le Grand 09h-12h « Fonctionnement du conseil municipal » (Marie-Jo Goyet).
  - ✓ 21 mai : Sancé 14h-16h « Maire employeur ». Olivia Mons
  - ✓ 28 mai : Tournus, 14h-17h « Pouvoir de police et responsabilité des élus » (Alexandre Mazuir, Christian Fauchon, Sophie Moréteau).

Il est demandé aux participants de prendre quelques notes pour un compte rendu au conseil municipal.

**La séance est levée à 21h00.**

La Maire  
  
Olivia MONS